

CAPES interne - CAER - Histoire géographique - Epreuve orale

Enseigner « L'Empire romain, les processus de la romanisation à partir de l'exemple de la Gaule » en classe de sixième.

A partir du dossier le candidat doit :

1. Proposez un plan général pour la séquence, en indiquant la problématique et les objectifs qui pourraient lui être appliqués.
2. Proposez une exploitation pédagogique de l'un des documents figurant dans le dossier (document 4, 5, 6 ou 7) justifiez votre choix, précisez le rôle du professeur et les activités des élèves.
3. Proposez une évaluation en cohérence avec la séquence présentée.

Composition du dossier :

- ✓ Document 1 : Extraits du programme de classe de sixième, JO du 30 novembre 1995 et de l'accompagnement des programmes de sixième, 1996.
- ✓ Document 2 : Extraits de textes scientifiques :
 - Les problèmes de la romanisation, in Patrick Le Roux, Le Haut-Empire romain en Occident, Le Seuil, 1998.
 - Une Gaule plus romaine que Rome, in Science et Vie hors série, n°224, septembre 2003, interview de Christian Goudineau.
- ✓ Document 3 : Extraits du manuel Hachette sixième, année 2000, p. 104 et 105, la Gaule romaine.
- ✓ Document 4 : Extraits du manuel Hachette sixième, année 2000, p.110, Lecture
- ✓ Document 5 : Extraits du manuel Magnard sixième, année 2000, p.97, Lire et comprendre une bande dessinée.
- ✓ Document 6 : Travaux dirigés, Hatier 1998, p.80, La romanisation des provinces romaines.
- ✓ Document 7 : Animations pédagogiques proposées par la ville de Vienne (Isère).

DOCUMENT 1

A - extrait des PROGRAMMES

ROME, DE LA REPUBLIQUE à L'EMPIRE (9 à 10 heures)

1. La cité et son expansion

Trois thèmes sont privilégiés : la présentation d'une cité, la définition de la République (*Senatus populusque romanus*), l'étude, à l'aide de cartes, de l'expansion romaine sans entrer dans le détail chronologique.

2. L'empire romain

L'empire est étudié au moment de son apogée (II^{ème} siècle ap.J.C), en insistant sur le rôle de l'Empereur et l'adaptation des institutions de la cité. Les élèves découvrent Rome, la ville romaine et leurs lieux symboliques. Les processus de la romanisation sont analysés à partir de l'exemple de la Gaule.

- Cartes : Rome, l'Empire romain (provinces, voies, villes et échanges), la Gaule romaine.
- Repères chronologiques : VIII^{ème} siècle av.J.C. (naissance de Rome), 52 av. J.C. (Alésia), 1^{er} siècle ap.J.C. (Auguste et la fondation de l'Empire), II^{ème} siècle ap.J.C. (l'apogée de l'Empire).
- Documents : récits tirés de la fondation de Rome (l'Enéide), la *Guerre des Gaules* de César, la ville romaine et ses monuments.

B - EXTRAIT DES DOCUMENTS D'ACCOMPAGNEMENT des programmes .

Rome, de la République à l'Empire

A la base de la structure de l'Empire se trouve la cité : un territoire et une ville dont il dépend. La ville apparaît comme le lieu par excellence de la citoyenneté romaine. Les exemples locaux seront exploités, dans la mesure du possible, pour l'étude du plan d'une ville romaine et de ses monuments, forum, basilique, arc de triomphe, temple, théâtre, amphithéâtre, cirque, thermes, aqueduc : ainsi peut être mis en évidence le lien entre romanisation et urbanisation.

Lire, écrire, apprendre

La lecture, au sens classique du mot, porte sur les grands textes inscrits dans le programme d'histoire et dont certains font également partie du programme de français. Les textes proposés par les manuels peuvent être lus en classe, lecture à voix haute (par le professeur ou les élèves) ou lecture silencieuse- Mais ces extraits ne peuvent suffire- On aura recours à des éditions adaptées à l'âge des élèves et on encouragera la lecture à la maison et au CDI.

A - Patrick Le Roux, les problèmes de la romanisation , in *Le Haut Empire romain en Occident*, Le Seuil, 1998.

Le mot a souvent été remis en question, mais jamais vraiment remplacé. Il reste un instrument commode de réflexion. Il recèle, il est vrai, des ambiguïtés et tend à masquer la richesse de situations variées, irréductibles à un schéma explicatif univoque. On ne voit pas exactement ce que voudrait dire « être devenu Romain » ou « assimilé à un Romain » pour des individus qui ne sont jamais identiques ; l'obtention de la citoyenneté ne reflète qu'imparfaitement l'ensemble des mutations intervenues au cours de l'intégration. Le critère de la langue latine ne paraît guère plus satisfaisant, car il peut renvoyer à des attitudes contrastées, liées au choix et à la contrainte, comme il peut masquer un bilinguisme qui ne signifie pas obligatoirement la conformité au modèle romain. La romanisation exprime aussi que Rome aurait créé une identité supérieure, une patrie incarnée dans un état supracivique et supraprovincial, ce qui n'est pas à proprement parler démontrable et ne commence à prendre éventuellement forme que plus tard et dans un contexte précis. Il semble donc que le concept ne puisse traduire en fait que l'inclusion d'un territoire dans les cadres politiques et administratifs romains et représente surtout une phase dynamique et continue, marquée par la domination romaine. Même s'il demeure utile, le concept est simplificateur. Pris avec méfiance, il n'oriente pas moins, inconsciemment, la réflexion, et c'est à « déromaniser » partiellement, malgré les problèmes de documentation, l'approche des histoires provinciales qu'il conviendrait aussi de s'employer efficacement. Sans doute chacun est-il fasciné par la fin d'une construction historique exceptionnelle - l'Empire romain - et éprouve-t-il le besoin de nommer positivement la période de mise en place et d'affirmation d'un pouvoir qui fut assurément romain. Sans doute les cadres et les modèles imposés peu à peu par le conquérant ont-ils défini des normes et des pratiques de tous ordres qui ont façonné les individus et les communautés. Sans doute, dans les secteurs occidentaux, partout le latin s'est-il acclimaté durablement et a-t-il laissé peu ou prou son empreinte. Mais, sans négliger ces données et d'autres telles que l'urbanisation, il est tout aussi juste de souligner la fluidité d'histoires simultanées, leur logique propre aussi bien que leur dimension discordante et irrégulière. En somme, de nombreux autres paramètres ont façonné les conjonctures provinciales romaines ; elles ne se limitèrent pas à la romanisation politico-juridique ou aux résistances. L'indigène n'existait pas davantage au départ que le Romain. L'attitude et les pratiques des gouvernements romains contribuèrent également à l'absence d'uniformité. Il vaut mieux parler de « romanisations » plutôt que de « la romanisation » tout en sachant que ce choix historiographique est en grande partie commandé par la valeur et la nature des témoignages dont on dispose et par l'importance particulière du conquérant. J'ai privilégié ailleurs la formule de « apprentissage politique », parce qu'elle insiste sur le rôle fondamental de l'urbanisation et de la « poliadisation » dans le gouvernement des provinces et l'intégration sociale des provinciaux. Celle de « provincialisation » est à sa manière éloquente, puisqu'elle évoque l'originalité d'une structure administrative devenue peu à peu source d'identification et exclut le nationalisme. Reste que le discours dominant, le langage qu'il a bien fallu assimiler pour exprimer une adhésion comme un refus ou un souhait d'autre chose a été façonné par le pouvoir romain et n'a évolué qu'au diapason des règnes successifs et des crises politiques dans l'Empire. C'était nécessaire pour celui qui voulait être reconnu et compris ; ce n'était pas suffisant. On perçoit pourquoi, malgré la diffusion de la politique et de l'autonomie locale, on ne touche que très rarement dans les textes et dans les inscriptions les humbles et les « simples » qui vivaient nombreux au rythme du travail de la terre, des caprices des saisons ou dans la dépendance d'un maître, d'un patron, d'un notable. Il n'est pas sûr que pour ceux-là quelque chose ait changé fondamentalement, mais il est certain qu'ils n'ont pu rester totalement à l'écart des transformations matérielles et sociales qui ont marqué la période d'expansion et de diffusion des modèles romains.

B - Christian GOUDINEAU, interview, in *Science et Vie hors série*, n°224, septembre 2003. Une Gaule plus romaine que Rome.

SVHS : Vous pariez d'une « mécanique colonisatrice perverse et impeccable, séduisante et insidieuse ». Qu'entendez-vous par là ?

C.G. : Le fait que la romanisation n'a pas été imposée directement par Rome, mais par les élites gauloises elles-mêmes, que Rome soit parvenue à obliger ceux à qui elle voulait imposer sa politique à l'inventer eux-mêmes, en quelque sorte, à en devenir les représentants volontaires et enthousiastes. Aucun gouverneur romain n'a débarqué dans les cités en disant : « *Le pouvoir, c'est moi !* ». Les élites ont été les relais les plus efficaces pour mettre en place le « système » (les Anglais ont essayé de faire ça en éduquant les fils de maharadjah à Londres...). En jouant sur les anciennes rivalités et en conservant les cadres « identitaires » des peuples, Rome a assis un pouvoir que nul ou presque n'a contesté, car tous ceux qui le pouvaient n'aspiraient qu'à en détenir une parcelle.

SVHS : En adhérant ainsi à la « pax romana », les Gaulois n'ont-ils pas eu parfois le sentiment de perdre leur « âme » ?

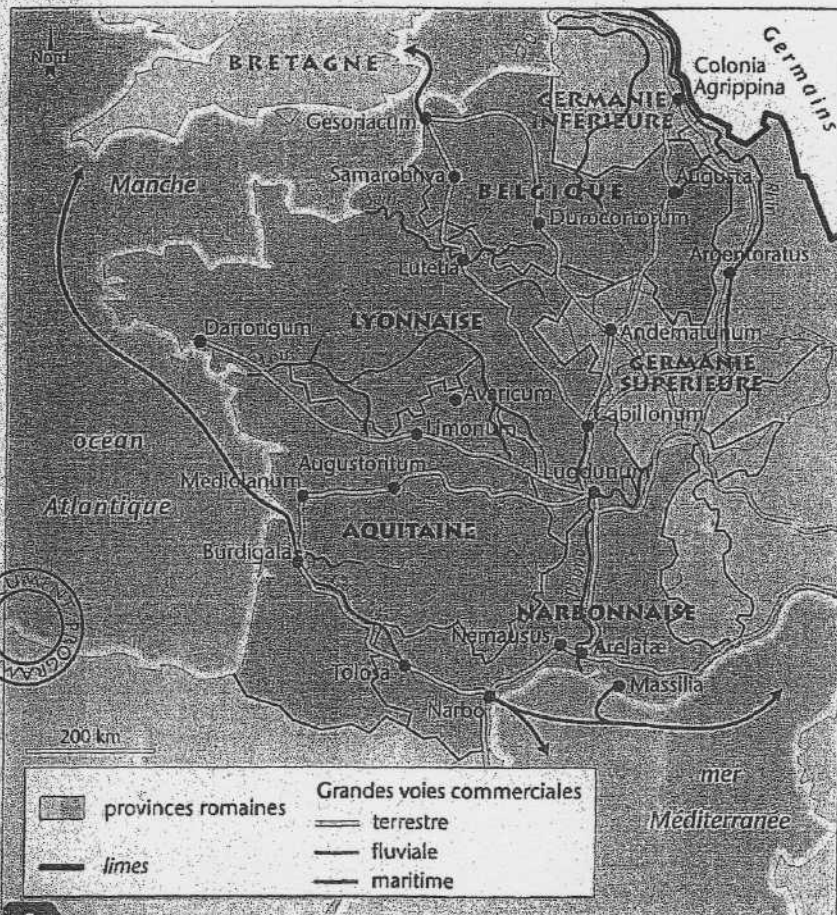
C.G. : Non. Ce pouvoir étant lointain, nul ne perdait la face quoi qu'il arrive car aucun de ses voisins, de ses égaux, ne le dominait lui-même. Ainsi, en l'espace de quelques années, toute l'aristocratie gauloise a parié latin, n'a plus fait construire que des monuments « à la romaine », toutes les tombes se sont couvertes d'inscriptions latines...

SVHS : Quel rôle a joué la ville dans le processus de romanisation ?

C.G. : S'appuyer sur les villes a été, avec l'appui des élites, l'autre clé de la romanisation. Pour ce faire, on oblige les élites à habiter dans les villes. Un règlement qui se trouve dans les lois municipales indique que pour être décurion, c'est à dire faire partie du Sénat d'une cité, il faut avoir une résidence urbaine. Celui qui veut s'élever socialement (c'est-à-dire devenir citoyen romain, chevalier, éventuellement sénateur), il lui faut une maison de ville ; Là aussi, c'est un engrenage...

9. La Gaule romaine

La Gaule est peuplée de plusieurs millions d'habitants. C'est une des plus riches provinces de l'Empire. La paix romaine favorise le commerce, la création et l'embellissement des villes, et la romanisation de la Gaule. La civilisation gallo-romaine naît des échanges entre les deux cultures.



1 La Gaule au II^e siècle.

- Comment se nomment les quatre provinces romaines de Gaule ?
- De quelle ville partent les grandes voies romaines de Gaule ? Quels sont les grands moyens de communication ?
- D'où partent les exportations gauloises vers Rome ?

LES VILLES GALLO-ROMAINES

Des citoyens romains viennent s'installer en Gaule. Ils y fondent de nouvelles villes et construisent des monuments semblables à ceux de Rome dans toutes les cités gauloises. Les notables gaulois, quant à eux, montrent leur fidélité à Rome en honorant l'empereur et en participant à l'administration. Beaucoup deviennent citoyens romains, parlent le latin, portent des noms latins, adoptent les croyances et le mode de vie des Romains.

2 Faut-il faire entrer les Gaulois au Sénat ?

En 48, de riches Gaulois réclament le droit d'obtenir des postes politiques à Rome. Certains Romains s'y opposent :

Quel honneur resterait-il à un habitant pauvre du Latium devenu sénateur ? Que les Gaulois soient citoyens, certes, mais que les honneurs de la magistrature ne soient pas donnés à n'importe qui !

L'empereur Claude répond aux sénateurs :

Des hommes de l'Italie entière sont entrés au Sénat. Regrettons-nous que des hommes remarquables soient venus de Gaule narbonnaise ? Quelle autre cause amena la perte des Athéniens qui, pourtant, possédaient une grande puissance militaire ? Ils refusaient d'admettre les vaincus, les considérant comme d'une autre race. Désormais, mêlés à nous par la façon de vivre, les arts, les alliances des familles, que les Gaulois nous apportent leur or plutôt que de le garder pour eux.

D'après Tacite (55-120), *Annales*, Livre XI, 23-24.

- En 48, les Gaulois sont-ils citoyens romains ? L'empereur est-il favorable à leur entrée au Sénat ? Quels sont ses arguments ?
- D'après ce texte, quelle est la différence entre la citoyenneté à Athènes au V^e siècle av. J.-C. et la citoyenneté à Rome ?

VOCABULAIRE

La civilisation gallo-romaine : la civilisation née du contact entre les Romains et les Gaulois après la conquête de la Gaule par César.


Une villa : une grande ferme dans un vaste domaine agricole.

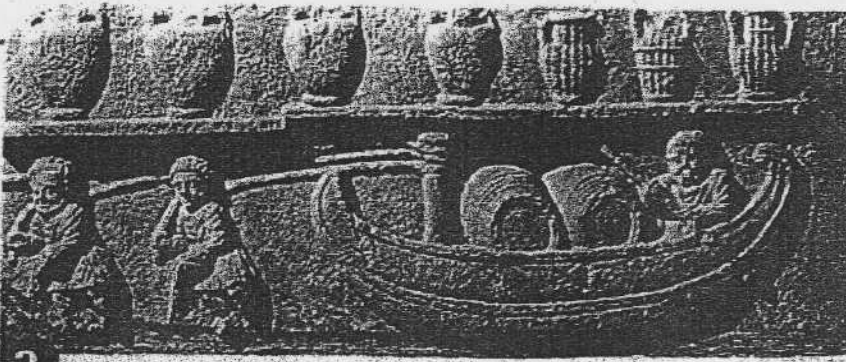
SYNTHÈSE

■ Quelle est la principale richesse de la Gaule ?

■ Retrouvez les noms actuels des grandes villes gallo-romaines de la carte page 104.

■ Pourquoi Rome accorde-t-elle peu à peu la citoyenneté aux peuples vaincus ?

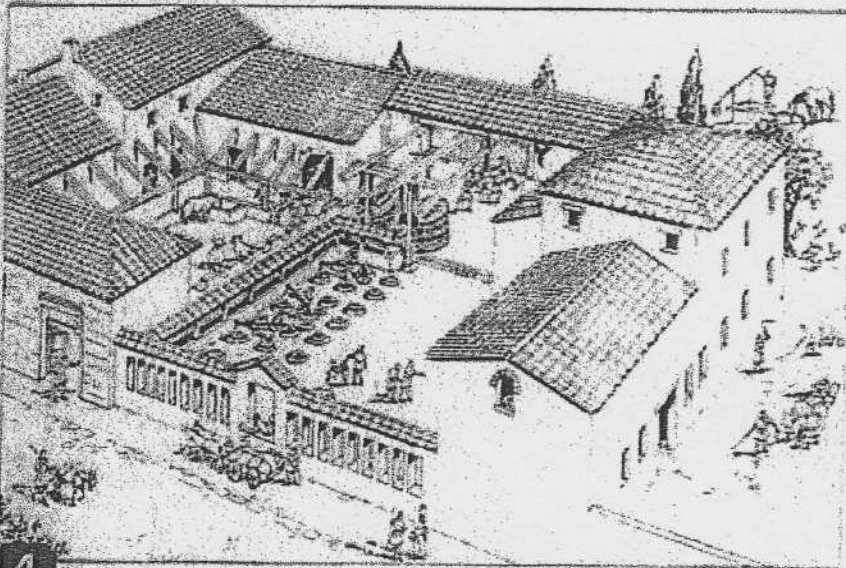
 **Rédiger un texte** sur les avantages de la romanisation pour les Gaulois et pour Rome.



3 Le transport des marchandises.

Bas-relief du III^e siècle. Musée lapidaire, Avignon.

- Comment s'appellent les récipients transportés ? Quels produits peuvent-ils contenir ?
- Dans quoi les Grecs et les Romains transportaient-ils les liquides ? Quel est l'avantage de cette invention gauloise ?
- Comment avance le bateau ?



4 La reconstitution d'une villa gallo-romaine.

Décrivez cette villa.
Quelles activités observez-vous ?

5 Le centre d'Arles.

Arles est un des principaux ports gallo-romains de la Méditerranée.

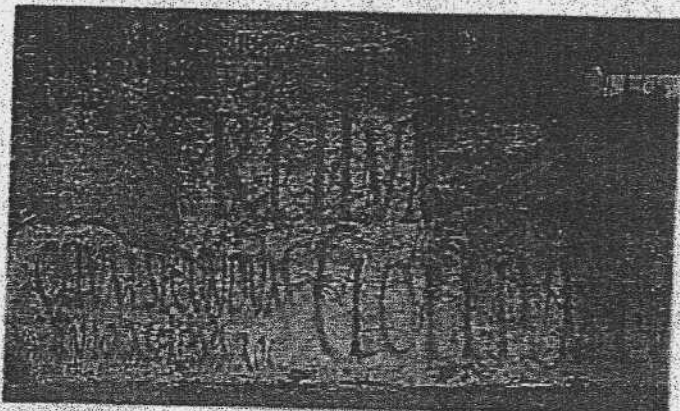
- Quels monuments romains reconnaissez-vous ? En existait-il de semblables à Rome ?
- Quels spectacles se déroulaient sur l'arène ovale ?





LECTURE...

« Caius est un âne. »



Un graffiti de Pompéi

Pourquoi l'empereur est-il concerné par l'inscription faite sur le temple ?

POUR ALLER PLUS LOIN

- **Au temps des Romains**, P. Milquet, Hachette, coll. « La vie privée des hommes ».
- **À la recherche de la Rome antique**, C. Moatti, Gallimard, coll. « Découvertes ».
- **Les Romains**, G. Feyel et Martine Besnier, Hachette, coll. « En savoir plus ».
- **Caius et le gladiateur** (la suite de **L'Affaire Caius**), H. Winterfeld, Hachette Livre, coll. « Le Livre de poche jeunesse », 1996.
- **Les Civilisations antiques**, CD Rom, Microsoft.

Le Forum s'était animé. Il s'en élevait une rumeur semblable à celle qui emplissait le Grand Cirque les jours de courses de chars. Partout, on apercevait des groupes de citoyens qui discutaient. Leurs longues toges se gonflaient au vent. Près du lourd bâtiment des archives municipales, un groupe plus important s'était rassemblé.

La curiosité des gamins fut mise en éveil, et ils fendirent la foule pour passer au premier rang. Mais ils furent déçus, car il n'y avait rien d'autre à voir que le journal mural du matin. Sur de grands panneaux, on venait d'afficher les dernières nouvelles, et les gens accouraient de tous côtés pour en prendre connaissance.

Dans les tout premiers rangs, il y avait un certain nombre d'esclaves fort bien vêtus, les copistes des riches Patriciens, qui notaient les nouvelles sur des plaquettes pour les rapporter à leurs maîtres. Les jeunes garçons allaient s'éloigner lorsque Mucius se figea sur place et contempla fixement l'un des panneaux.

« Regardez ! souffla-t-il aux autres. Il est question du temple de Minerve !
 - Où donc ? demanda Flavien.
 - Chut ! pas si fort ! fit Mucius entre ses dents. Là. Au milieu des autres nouvelles, sur le troisième panneau ! »

Comme les informations étaient écrites en caractères assez petits, les trois écoliers mirent un moment avant de découvrir la nouvelle. Puis, avec effroi, ils lurent les lignes suivantes :

« Cette nuit, une insolente main enfantine a profané le temple de Minerve consacré à notre empereur. Sur le mur oriental du sanctuaire on a inscrit, à la peinture rouge : "Caius est un âne." Cet acte impie ne peut manquer de susciter la plus vive indignation parmi tous nos honorables citoyens. Il est grand temps que les autorités responsables prennent d'énergiques mesures pour combattre la lamentable mentalité de la jeunesse d'aujourd'hui. Comme ce temple est situé juste en face de la villa du respectable sénateur Vinicius, nous ne pensons pas nous tromper en supposant que l'inscription injurieuse est dirigée contre son fils Caius. Le jeune Vinicius étant un élève de l'École de Xanthos, ne faudrait-il pas chercher le coupable parmi ses amis ? Ne se serait-il pas disputé tout récemment avec l'un d'eux ? Nous espérons que le sénateur obtiendra sans tarder de son jeune fils des indications qui lui permettront de démasquer le coupable et de livrer celui-ci à la justice. L'opinion publique ne sera satisfaite que lorsque ce jeune criminel aura subi un juste châtement. » UN FERVENT ADMIRATEUR DE L'EMPEREUR.

Henry Winterfeld, *L'Affaire Caius*, Hachette, coll. « Le Livre de poche jeunesse », 1996.

Lire et comprendre une bande dessinée

La romanisation vue par Astérix



Les aventures d'Astérix le Gaulois content sur le mode humoristique la vie d'un petit village de Gaule, resté seul à résister à l'envahisseur romain. Dans *Le Combat des chefs*, le village d'Astérix s'oppose au village d'Aplusbégalix fidèle aux Romains.

Méthode

- Identifier les personnages : nom, attitude, costume, caractère supposé (d'après les traits physiques du personnage).
- Observer les éléments du décor : le dessinateur décrit le contexte de son histoire.
- Lire les bulles : c'est l'espace où sont inscrites les paroles des personnages.
- Mettre en relation ce que raconte la BD (bande dessinée) et ce que nous connaissons de la période qu'elle décrit.

Exercice

Les personnages

1. Comment se nomme le chef ?
2. À quoi voit-on que les personnages cherchent à être romains sans totalement y parvenir ?

Le décor

3. Les maisons gauloises sont habituellement représentées sous la forme de huttes en bois couvertes de paille. Comment sont-elles décrites dans la première vignette ?

Les bulles

4. Relève les expressions qui montrent le désir du chef de ressembler à un Romain.

L'humour

5. La romanisation est surtout visible dans les villes. Comment le dessinateur montre-t-il que la vision des Gallo-Romains dans Astérix est exagérée ?



LA ROMANISATION DES PROVINCES ROMAINES

Recherchez et recopiez la définition du mot romanisation.

Romanisation :

LA ROMANISATION DES BRETONS

« **P**our que les Bretons, peuple barbare, s'habituent à la paix, le gouverneur de Bretagne aida les collectivités à édifier des temples, des forums, des maisons. De plus, il fit instruire les fils de chefs, si bien que, après avoir dédaigné Rome, ils se passionnèrent

pour sa culture. Ils en vinrent même à apprécier notre costume et souvent, à porter la toge. Puis, ils se laissèrent séduire par la flânerie dans les rues, les bains, les festins raffinés... »

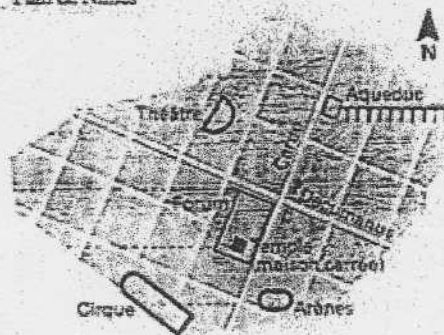
D'après Tacite (env. 1^{er} s. ap. J.-C.), Vie d'Agrippa.

A L'INTÉGRATION DES POPULATIONS

- 1- Recherchez dans votre manuel d'histoire ce que veut dire barbare pour les Romains.
- 2- Comment appelle-t-on aujourd'hui ceux que les Romains désignaient sous le nom de Bretons ?
- 3- Recherchez ce qu'est un forum : développez votre réponse.
- 4- Soulignez dans le texte, les deux moyens mis en œuvre par le gouverneur de Bretagne pour romaniser les Bretons.
- 5- Observez le plan puis répondez aux questions.
Quelle est la caractéristique du tracé des rues d'une ville romaine ?
• Quel est le nom de la voie principale qui traverse la ville du nord au sud ?
Celle qui va d'est en ouest ?
• Quels sont les monuments romains présents dans cette ville ?

- 1 - Barbare :
- 2 -
- 3 -
- 5 -

Plan de Nîmes



- 6- Utilisez les informations issues de l'étude du texte et celles du plan pour rayer en rouge les affirmations fausses.

« La romanisation des provinces conquises par Rome s'est effectuée par le développement du latin, l'usage du grec, l'enseignement des élites, le sport, la construction de monuments romains, le développement des divertissements et du mode de vie romains, l'essor de l'esclavage, l'introduction de la religion romaine. »

Pour préparer votre venue sur Internet

Patrimoine de Vienne
cité et traces

Site : www.vienne-patrimoine.com

Office de Tourisme
de Vienne :
vienne-tourisme.fr

La Vienne antique
(Ministère de la Culture)
culture.fr/culture/arcnat/vienne/fr/

VISITES DES MONUMENTS, VISITES DANS LES MUSÉES

Cycles 2 et 3 des écoles
primaires, collèges,
lycées et centres d'ani-
mation accueillant des
enfants de la même
tranche d'âge (6-18
ans).

OFFICE DE TOURISME
DU THÉÂTRE ROMAIN

De septembre 2003
à août 2004

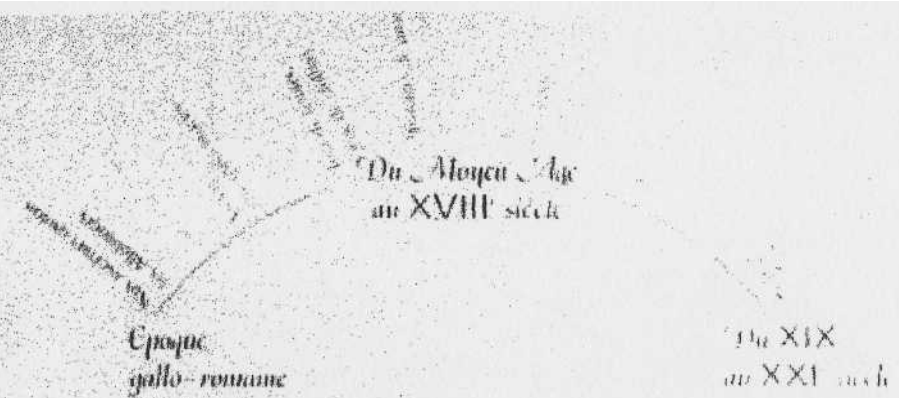
Visite : 2 h

Vienne... cité gallo-romaine

Une visite pour restituer Vienne gallo-romaine à travers les monuments publics (vestiges des remparts, du forum, avec le temple d'Auguste et de Livie et les arcades, jardin archéologique de Cybèle, théâtre) et une sélection d'œuvres du musée des Beaux-Arts et d'Archéologie ou du musée Saint-Pierre (sculptures, mosaïques, inscriptions).



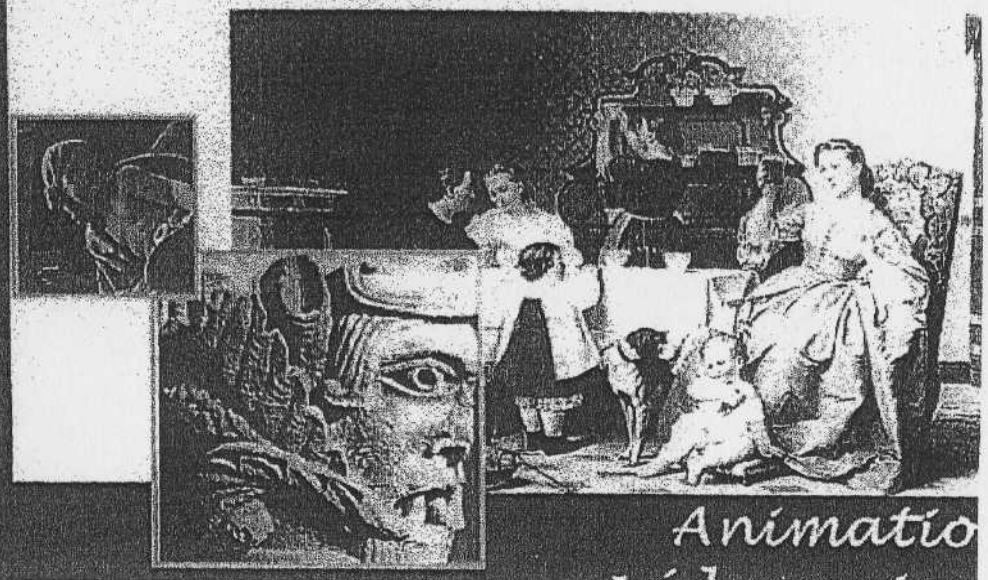
Musée des Beaux-Arts - 44 001 - musée saint-pierre



VIENNE

Musées et Patrimoine

2003 - 2004



Animation